Police NyonRégion

Conseil Intercommunal de la Police de la région de Nyon

Procès-verbal

Numéro	1 - 2016	
Séance	ordinaire	
Date	22 septembre 2016	
Lieu	Crans-près-Céligny, carnotzet communal	
Heure	20h00	Fin de séance à 21h30
Auteur PV	Raphaël Bourqui (**Secr**)	
Distribution : aux personnes ci-dessous – Préfecture de Nyon – Greffe de Nyon – Greffe de Prangins – Greffe de Crans-près-Céligny – Secrétariat du Codir		
Prochaine séance	**16 novembre 2016**	

Présent(e)s	Bossert Henri (**Prés**) Président de Bourbon Parme Louis Juzgado Serge Schnider Rudolf Bourqui Fabien Miéville Laurent Barrense-Dias Yara Girard Sven Scrut /supp Favre Suzanne Vuagniaux Christine Soldini Sacha Vice-prés. Tschuy Frédéric Scrutateur Vuille Jean-Pierre Scrut /supp Lugeon Séverine Hainard Jean-Michel Chauvet Christine Scrutatrice Widmer Yonnel Faraut-Linares Roxane (**RF**) Codir Faillettaz Jean-Luc (**JLF**) Codir Durgnat-Levi Alice (**DA**) Codir Faillettaz Sébastien **(FS)** Secr.géné	Excusés Absent	Bochud Georges Cretegny Pierre Démétriadès Alexandre

Ordre du jour :

1. Assermentation 2
2. Appel 2
3. Approbation du procès-verbal n° 8-2016, de la séance du 28 avril 2016 2
4. Approbation de l'Ordre du jour. 3
5. Communications du bureau du Conseil. 3
6. Communications du Comité de Direction. 3
7. ~~Interventions (dépôt de motions, postulats, interpellations)~~ - annulé voir ODJ point 4 3
8. ~~Réponses aux motions, postulats, interpellations, questions~~ - annulé voir ODJ point 4 3
9. Rapports des commissions. 3
10. Préavis, informations du CODIR 4
11. Élection complémentaire dans la commission ad hoc voir PV00 - 2016 4
12. Divers 4

Le Président ouvre la séance en saluant le CODIR, les membres du conseil ainsi que les invités dont le commandement de la Police de Nyon avec le cmdt Olivier Rochat, le cap Christophe Schmidt, le lt Stéphane Dessarzin, M.Sébastien Faillettaz, nouveau secrétaire général, Mme Nathalie Angeloz et Mme Valérie Häussermann.

Délibérations :

1. Assermentation

Suite à la démission de M. Camille Gonseth, le conseil communal de Nyon a nommé un nouveau délégué en la personne de Mme Christine Vuagniaux. Le conseil intercommunal a procédé à son assermentation.

2. Appel

Effectué : ***16 présents, 3 excusés, 1 absent***

3. Approbation du procès-verbal n° 8-2016, de la séance du 28 avril 2016

Le procès-verbal parcouru page par page ne fait l'objet d'aucune demande de modification.

Décision : **accepté, 11 voix pour et 4 abstentions**

4. Approbation de l'Ordre du jour.

Prés : constate que la convocation est conforme aux statuts et que les documents ont été reçus.
Les points 7 & 8 sont sans objet, à supprimer
Un point 11 est proposé: élection complémentaire dans la commission ad hoc
Le point divers est décalé au point 12

Décision : **l'ordre du jour modifié est accepté, à l'unanimité.**

5. Communications du bureau du Conseil.

Prés : Le règlement du Conseil a reçu l'aval du Canton et entre en force dès le 6 juillet 2016.
Les vacations seront dorénavant payées pour l'année en juin, prochain paiement en 2017.
Rappelle que la CoGeFin dénombre 3 membres dont un par commune.

Cmdt Rochat : présentation de l'organisation des corps de police vaudois, puis de la PNR avec sa structure, son organigramme, ses tâches, ses objectifs. L'accréditation de la PNR est provisoire en raison du problème de l'exigüité des locaux. Le déménagement dans des surfaces conformes est une nécessité.

FS : Se présente et explique les activités de la Commission de police, des Finances, des RH, de la Communication et de son rôle de secrétaire général.

Secr : Présente succinctement les site intranet de la PNR.

6. Communications du Comité de Direction.

RF : Relève la bonne ambiance constructive de travail du CODIR ainsi que de la collaboration efficace avec la CoGeFin.
Remercie le corps de police pour l'accueil fait aux deux nouveaux membre du CODIR.

DA : S'associe aux remerciements.

RF : Salue officiellement la bienvenue du secrétaire général.
Annonce que les finances quittent l'administration communale de Nyon pour une gestion par la PNR sous la responsabilité de Mme Häussermann dès le 1 janvier 2017.

7. ~~**Interventions (dépôt de motions, postulats, interpellations)**~~ - annulé voir ODJ point 4
8. ~~**Réponses aux motions, postulats, interpellations, questions**~~ - annulé voir ODJ point 4

9. Rapports des commissions.

01/2016 – Budget 2017

M.Miéville : fait lecture des conclusions du rapport
FR : Relève que le budget est équilibré et s'installe dans la continuité
Prés : Constate qu'il n'y a pas de question et ouvre le vote

Décision : **le budget est accepté à l'unanimité à l'exception d'une abstention**

10. Préavis, informations du CODIR

FR : **2/2016 – Autorisation de plaider** (CoGeFin)
3/2016 – Renouvellement d'un radar(commission ad hoc)
Élection de la commission (tacite)
Yonnel Widmer, Louis de Bourbon Parme, Fabien Bourqui, Sven Girard, Sacha Soldini sont élus par acclamation.
4/2016 – Indemnités CODIR & Conseil (CoGeFin)
5/2016 – Compétence financière CODIR (CoGeFin)

11. Élection complémentaire dans la commission ad hoc voir PV00 - 2016

Prés : Mme Vuagniaux est élue par acclamation en replacement de M. Gonseth démissionnaire.
La commission ad hoc est composée de : Mme Christine Vuagniaux, Mme Christine Chauvet, M. Jean-Pierre Vuille, M. Alexandre Démétriadès, M. Georges Bochud

12. Divers

M. Schnider : suggère de déplacer les séances dans les communes

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

Police NyonRégion